



Guide Erasmus+ :
Études et stages
à l'international pour
les étudiants du PNSD
(2023-2024)

Septembre 2023



Cofinancé par
l'Union européenne

text it **EASY**

Pourquoi partir avec Erasmus+ ?

- Découvrez une nouvelle culture et d'autres approches de la danse.
- Améliorez votre niveau en langue étrangère.
- Valorisez votre CV pour mieux intégrer le monde professionnel.
- Faites des rencontres et construisez un réseau international.

Qui peut partir ?

Le PNSD, titulaire de la Charte Erasmus+, permet aux étudiants en DNSP2 et DNSP3 de partir à l'étranger dès la 2e année d'études dans un établissement partenaire.

Types de mobilités Erasmus+

1. Mobilité d'études (SMS) – DNSP2 & DNSP3

- Durée : de 2 à 12 mois
- Contrat d'études : Learning Agreement entre l'établissement d'accueil, l'établissement de rattachement et l'étudiant
- Droits de scolarité : Payés au PNSD, et non à l'établissement d'accueil
- Diplôme délivré : Diplôme du PNSD, et non celui de l'établissement d'accueil

2. Mobilité de stage (SMP) – DNSP3

- Durée : Minimum 2 mois dans une compagnie de danse
- Frais de scolarité : Payés au PNSD
- Diplôme obtenu : Diplôme du PNSD

Préparation

Préparer son projet **un an à l'avance**.

Déposer une demande **avant le 12 décembre 2023** à Amélie Clisson de Macedo.

Documents à fournir :

- Lettre de motivation
- Liste des écoles choisies
- CV

Sélection des étudiants

La commission Erasmus+ sélectionne les candidats en janvier selon :

- Admissibilité Erasmus+
- Cohérence du projet avec le parcours personnel
- Motivation et autonomie
- Résultats artistiques et potentiel professionnel
- Capacité d'adaptation et niveau en langue
- Avis de l'équipe pédagogique



Cofinancé par
l'Union européenne

text it **EASY**

Dossier de candidature (selon l'école choisie)

- Lettre de motivation
- Enregistrement audio ou vidéo (15-20 min)
- CV
- Learning Agreement
- Lettre de recommandation
- Copie d'identité ou passeport

Un suivi personnalisé est assuré pour chaque étudiant sélectionné.

Préparation linguistique

- Test de langue avant le départ et au retour via OLS (Online Linguistic Support).
- Cours de langue en ligne si nécessaire.

Financement de votre séjour

Les étudiants en mobilité peuvent bénéficier d'une allocation Erasmus+.

Montant des bourses Erasmus+

Groupe 1 (coût de vie élevé) : Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Luxembourg, Norvège, Suède → 348-674€/mois (études) | 498-824€/mois (stage)

Groupe 2 (coût de vie moyen) : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France, Grèce, Italie, Pays-Bas, Portugal → 292-606€/mois (études) | 442-756€/mois (stage)

Groupe 3 (coût de vie bas) : Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Pologne, Roumanie, Turquie → 225-550€/mois (études) | 375-750€/mois (stage)

INCLUSION ET DIVERSITÉ

Le programme Erasmus+ pour la période 2021-2027 s'est fixé 4 priorités :

- L'inclusion et la diversité
- L'environnement et la lutte contre le changement climatique
- La transformation numérique
- La participation active à la vie démocratique/ citoyenneté

Erasmus+ vise à rendre la mobilité accessible à tous les étudiants, y compris ceux rencontrant des difficultés financières, sociales ou de santé.

Qui peut bénéficier d'un accompagnement ?

Erasmus+ identifie trois catégories d'obstacles :

Cercle 1 : obstacles généraux (handicap, santé, difficultés financières, barrières culturelles, discrimination, etc.).



Cofinancé par
l'Union européenne

text it **EASY**

Cercle 2 : critères d'inclusion définis par l'Éducation nationale (BOEN, BOESR)

Cercle 3 : situations spécifiques comme un handicap ou une maladie longue durée.

Quelles aides sont disponibles ?

- Durées de mobilité adaptées si nécessaire.
- Aide financière pour frais réels pour les étudiants concernés.
- 100 € supplémentaires par participant nécessitant un soutien.
- Points bonus pour les projets Erasmus+ intégrant l'inclusion.

Lors de votre entretien avec la coordinatrice Erasmus, faites part de vos besoins spécifiques pour bénéficier d'un accompagnement adapté.

Établissements partenaires

Le PNSD est en partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur :

- Espagne : CSDMA Maria de Avila + RCPD Mariemma, Madrid
- Hollande : CODARTS Rotterdam, Royal Conservatoire The Hague, Académie de danse et de théâtre, Amsterdam
- Allemagne : PALUCCA Hoschhule for tanz, Dresden
- Suède : The royal Swedish ballet school, Stockholm

NB : Pour des séjours dans d'autres écoles, la procédure peut se trouver rallongée, ou le séjour s'avérer impossible. Une convention bilatérale doit être signée par les deux établissements.

Besoin d'infos ? Consultez l'Agence Erasmus+ France : www.agence-erasmus.fr

 **Lors de votre entretien avec la coordinatrice Erasmus, mentionnez vos besoins spécifiques pour bénéficier d'un accompagnement adapté.**

Coordinatrice ERASMUS au PNSD

Amélie Clisson de Macedo

amelie.clisson@pnsd.fr 06 15 16 67 71

Assistée de **Nathalie Bauchez**

nathalie.bauchez@pnsd.fr

Responsable international au sein de l'équipe pédagogique PNSD

Francesco Curci



Cofinancé par
l'Union européenne

text it **EASY**